



Université
Perpignan
Via Domitia



DIPLÔME UNIVERSITAIRE

RETROFIT - Conversion de Véhicule électrique PARCOURS BATEAU

Formation accessible en :

Formation initiale Formation en alternance Formation continue

LOCALISATION



RECRUTEMENT

NIVEAU

Être titulaire d'un :

- Baccalauréat professionnel « maintenance nautique »
- Baccalauréat professionnel « électromécanique marine »
- Licence Sciences Pour l'Ingénieur *ou* d'une licence professionnelle « Génie Industriel et Maintenance des Installations ».
- CAP mention "maintenance nautique" par le biais de la VAP au titre du décret 1985 avec au minimum 3 années de travail dans un domaine ciblé par le D.U.

MODALITÉS D'ADMISSION

e-candidat

<https://candidatures.univ-perp.fr>

OBJECTIFS

L'objectif du Diplôme universitaire « RETROFIT – conversion de Véhicule électrique - parcours bateau » vise à former et à certifier des stagiaires aux métiers du retrofit, du stockage de l'énergie mobile et à la production d'énergie renouvelable appliquer au secteur nautique.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



Le Diplôme universitaire (DU) «RETROFIT – conversion de Véhicule électrique - parcours bateau » répond aux nouveaux besoins du secteur de la plaisance en pleine mutation : doit permettre la création et la structuration d'une filière en matière de mobilité durable et d'économie circulaire. C'est une solution vertueuse de recyclage permettant aux plaisanciers de donner une seconde vie à leur navire. Cette formation dispose du soutien du campus des métiers du nautisme Occitanie et du Lycée Rosa Luxembourg. Ce DU a été créé dans le cadre du dispositif Innov'Emploi expérimentation de la Région Occitanie.

Les enseignements sont effectués par des professionnels sur les domaines relatifs de la gestion des ports de plaisance et fluviaux, ainsi que des enseignants-chercheurs de l'UPVD. Cette action de formation s'inscrit dans le cadre de la Formation Tout au Long de la Vie.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le diplômé sera capable de :

- **Procéder** à la dépose d'un moteur thermique
- **Adapter** et poser un moteur électrique
- **Raccorder** un câblage électrique
- **Se servir** de calculateurs pour tester le véhicule

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Programme complet
de la formation



LE DU EST COMPOSÉ DE 3 UE :

UE 1 : Fondamentaux et Technologies

- Électricité, électronique
- Mécanique marine
- Motorisations thermiques et électriques / Stockage
- Production électrique par les EnR - normes environnementales
- Aspects socio-économiques et environnementaux

UE 2 : Transitions et mobilités électriques

- Procédure de dépose moteur thermique
- Adaptation d'un moteur électrique
- Raccordements électriques - Notions électriques
- Habilitations électriques
- Étude de stabilité et hélice
- Réglementation
- Recherche de pannes - Diagnostic
- Évaluation Bloc

UE 3 : Projet Rétrofit

- Projet

ORGANISATION DE LA FORMATION



Durée : 5 mois

Volume horaire : 175 heures

Stages/stages à l'étranger : 9 semaines

Modalités de contrôle des connaissances :

La charte des examens peut être consultée sur le site de l'UPVD. Les modalités de contrôle de connaissances (proportion du contrôle continu, coefficient,) sont votées par les conseils centraux; ces modalités sont affichées dans les centres d'examen.

ET APRÈS

Les diplômés du DU RETOFIT – conversion de Véhicule électrique auront pour but d'initier, de former et de certifier des stagiaires aux métiers du rétrofit, du stockage de l'énergie mobile et à la production d'énergie renouvelable.

Cette formation certifiante permettra ainsi la création d'un nouveau "métier" (mécanique électricité, électronique EnR).

LES PLUS

- Immersion professionnelle de 9 semaines
- Construction d'un réseau professionnel dans le secteur de la plaisance et du nautisme fluvial grâce aux différents partenaires
- Enseignements réalisés par des enseignants chercheurs et des professionnels

INFOS PRATIQUES

CONTACT PÉDAGOGIQUE

Dorian GACHON
dorian.gachon@univ-perp.fr

Michaël BRESSAN
michael.bressan@univ-perp.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Faculté de Sciences
Tél : +33 (0)4 68 66 20 61

CONTACT SERVICE DE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

sfc@univ-perp.fr



Université
Perpignan
Via Domitia



Université de Perpignan
Via Domitia

52 avenue Paul Alduy
66 860 Perpignan Cedex 9
33 (0)4 68 66 20 00

www.univ-perp.fr